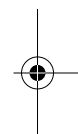




## En préambule

### La mise en scène d'une imposture

§ 1 – « Qu'est-ce que la littérature ? », « qu'en est-il du politique ? » Dans le texte de Rousseau, la question du littéraire et la question du politique s'enchevêtrent, à s'y confondre. On ne peut pas poser l'une indépendamment de l'autre, mais, en revanche, on peut penser, situer, reconstituer le lieu où ces deux questions émergent et se croisent. Un lieu que je tenterai de définir ici comme la scène archaïque d'une imposture. Cette scène ouvre l'horizon du mensonge, de la tromperie, de la trahison, qui non seulement abusent du sens, de la lettre ou du texte, mais aussi du pouvoir, du droit et de l'autorité. Comme au théâtre, le menteur serait acteur – tantôt *lecteur*, qui déchiffre et interprète le sens du texte, le sens du monde, tantôt *législateur*, qui pose les règles du jeu et justifie les raisons de la scène. Or, cette scène archaïque n'est pas une scène originaire, première, inscrite dans la « nature » de l'homme et de la société. Elle est, à vrai dire, archaïque et construite tout à la fois.

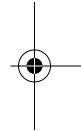




### De l'imposture

Archaïque : elle concerne l'*archè*, le principe, la provenance, mais sans origine désignée ni lieu propre assigné – on ne peut pas la localiser, ni même la dater ou l'inscrire dans une période de l'histoire. Construite : elle est fabriquée, conçue selon des règles précises. D'un côté, on la dresse ou la *monte*, comme on « monte une scène », de l'autre on la *met*, comme on « met en scène ». Elle est donc en quelque sorte le lieu d'un paradoxe, ou, plus exactement, le lieu paradoxal où se jouent et se mêlent la question du littéraire et la question du politique.

Cette scène archaïque de l'imposture n'a donc jamais eu lieu, elle n'a jamais été jouée, représentée, nommée, signée. D'une certaine manière, cette scène n'existe pas, mais on peut néanmoins la reconstituer. C'est ce à quoi essaiera de s'attacher le présent essai, dans et par le texte de Rousseau. Non seulement le terme d'imposture, ou du moins sa notion, traverse son œuvre, des premiers *Discours* au *Contrat social*, des *Confessions* à l'*Émile*, jusqu'aux *Rêveries*, mais, surtout, c'est par lui que Rousseau va aborder, définir et critiquer ces grandes questions du littéraire et du politique. Or, pour Rousseau, la question du littéraire se fonde sur la figure du lecteur, comme celle du politique se fonde sur la figure du législateur. Il faudrait même aller jusqu'à dire que la littérature, c'est la question ou le problème du lecteur. C'est lui qui décide du sens, qui choisit, qui tranche, qui dirige le texte, jusqu'à inventer la figure équivoque de l'auteur. La littérature, c'est de la lecture, ou un certain discours, toujours « intéressé », dit Rousseau, qui statue sur les conditions de lisibilité d'un texte. C'est donc un dis-

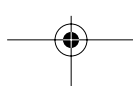
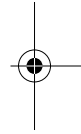
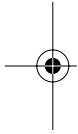




*La mise en scène d'une imposture*

cours normatif et dominant qui constitue entièrement de lui-même et impose les catégories du champ littéraire, les différents genres, l'opposition entre réalité et fiction, et surtout cette division interne de l'auteur entre un corps propre et un nom propre. Et, en ce sens, le lecteur fonde lui-même l'espace de la littérature en divisant l'individu de l'intérieur, pour s'approprier l'identité de son nom et produire l'institution de l'auteur. Mais il en va de même pour le législateur, qui représente à lui seul, selon Rousseau, la question du politique. C'est lui qui établit les lois communes de la société, mais c'est lui surtout qui contraint l'individu, de l'intérieur, à suivre ces lois. C'est lui également qui, tout à la fois, le divise entre un être privé et un être public, un corps propre et un corps collectif, qui l'oblige à respecter un droit d'inégalité, et donc qui le soumet au pouvoir du plus fort ou à l'autorité d'un discours dominant.

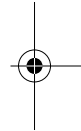
Le lecteur et le législateur constituent donc les deux grandes figures de l'imposteur que Rousseau va situer à l'origine de toute société et tenter d'inscrire dans ce qu'il appelle le passage de la nature à la culture, ou à la société. Autrement dit, pour lui, ce qui fonde le principe de toute société, et qui permet à l'humanité de se démarquer ou de se distinguer radicalement de toute animalité, relève de l'imposture, voire d'une imposture. C'est là, en tout cas, que s'élabore et se construit une scène archaïque qui établit un nouvel ordre de réalité – la société, la culture, l'histoire – et ouvre le champ d'une guerre perpétuelle – un droit de l'inégalité, de la misère et du meurtre, mais aussi de la tromperie et du mensonge.





### *De l'imposture*

Le premier qui ayant enclos un terrain, s'avisa de dire, *ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreur, n'eût point épargné le Genre-humain celui qui arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables. Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous, et la Terre n'est à personne : Mais il y a grande apparence, qu'alors les choses en étaient déjà venues au point de ne pouvoir plus durer comme elles étaient ; car cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d'idées antérieures qui n'ont pu naître que successivement, ne se forma pas tout d'un coup dans l'esprit humain : Il fallut faire bien des progrès, acquérir bien de l'industrie et des lumières, les transmettre et les augmenter d'âge en âge, avant que d'arriver à ce dernier terme de l'état de Nature<sup>1</sup>.



Encore une fois, cette scène fondatrice s'inscrit, sinon dans une histoire à proprement parler, du moins dans le cours successif d'un progrès, dans l'élaboration d'un parcours, la construction d'une forme, qui s'annonça un jour dans la parole performative d'un homme qui « s'avisa de dire, *ceci est à moi* ». Ce n'est pas l'enclos

---

1. *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, II, dans *Œuvres complètes*, t. III, p. 164. Sauf indication contraire, toutes les citations sont extraites des *Œuvres complètes* (désormais abrégées *OC*) de Jean-Jacques Rousseau parues dans la collection « Bibliothèque de la Pléiade » aux éditions Gallimard : tome I (1959), tome II (1961), tome III (1964), tome IV (1969).

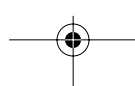
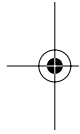


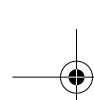


*La mise en scène d'une imposture*

qu'il pose, ou le fossé qu'il creuse, ce ne sont pas ici les bornes, les barrières ou les frontières, dans leur dressage ou leur établissement, qui fondent « cette idée de propriété », son droit et sa légitimité. En elles-mêmes, ces frontières n'ont pas de sens, d'effet ou de réalité, si elles ne sont pas *liées* au discours qui en impose une vérité. Elles ne délimitent rien sans un discours qui déclare : « ceci est à moi ». Mais prenons garde, à notre tour, de ne pas tomber ou retomber dans le piège du discours. Car s'il n'y a pas de frontières sans discours ni de propriété sans parole performative qui l'énonce, il n'y a pas davantage de discours qui se déclare, qui ouvre la séance d'une première scène, sans ceux à qui s'adresse ce discours. Il n'y a pas de discours sans quelqu'un qui l'écoute, qui y adhère, s'y soumet ou y croit, dit Rousseau. Dire « ceci est à moi » ne veut rien dire, ou ne veut *encore* rien dire, si ceux qui l'entendent n'y croient pas.

En d'autres termes, pour fonder la société, pour instaurer le principe du social, il ne suffit pas d'enclorre un terrain, de dresser des barrières, ni même d'affirmer ou de revendiquer un droit de propriété ; il faut encore, avant toute autre chose, trouver « des gens assez simples » pour y croire. Des simples, des niais, des imbéciles, en somme, qui donnent une légitimité au discours des frontières, et donc une validité à l'idée de propriété. Car c'est cette figure-là de l'écoute, de l'adresse, ou de la croyance, qui est fondamentale pour la constitution archaïque de l'imposture, pour en *instituer* la scène. Ceux qui croient au discours des frontières font, ou instaurent d'eux-mêmes, la réalité des frontières. Et en ce sens, ils sont,





### De l'imposture

finalement, les vrais fondateurs de la société civile. La croyance des « simples » ne porte pas sur l'énoncé d'une imposture, elle n'en reconnaît pas la réalité déjà constituée, mais elle en constitue elle-même la réalité. Cette croyance fait du premier homme, arpenteur des frontières, un véritable imposteur. C'est elle, et elle seule, qui ouvre la scène où se joue une première et tout à la fois immortelle imposture. Mais que veut dire ici le terme de « croyance » ? et comment en définir le statut, la fonction ou le rôle dans la construction archaïque de sa propre scène ?

§ 2 – Ce qui fonde la scène d'une première imposture, ce ne sont donc ni les frontières ni même son discours, mais une certaine croyance qui *lie* ce discours aux frontières, comme on peut lier le savoir au pouvoir, pour établir l'autorité d'un discours dominant. En ce sens, « trouver des gens assez simples pour le croire » revient à trouver des *complices* pour instaurer un pouvoir ou pour constituer une association d'imposteurs. Il n'y a donc pas d'imposture ni de pouvoir ou de discours dominant, il n'y a pas de corps politique constitué, institué, sans l'organisation d'un *complot*. Non pas au sens d'un rassemblement de complices militants, d'une meute de frères engagés pour la cause, mais d'un complot de gens simples, qui n'ont pas vu la position de l'imposteur. Ils n'ont pas vu que toute la stratégie de l'imposteur – son imposture, donc – consistait dans la *fabrique du complice*. Une fabrique, une usine, une machinerie, qui ne tend qu'à produire un détourne-

